

Produits phytosanitaires du transport à la

L'usage des produits phytosanitaires répond à des règles précises et l'adoption de bons gestes lors de leurs manipulations et de leur application, est aujourd'hui une préoccupation majeure pour l'ensemble des agriculteurs. Rappel des principales réglementations et des préconisations techniques pour une efficacité optimale.

Comment transporter les produits phytosanitaires ?

Le transport des Produits Phytosanitaires est uniquement réglementé pour les produits constitués de Matières Dangereuses (MD). Facilement identifiables par leur utilisateur, ils portent un des 4 logos ci-contre sur leur emballage.

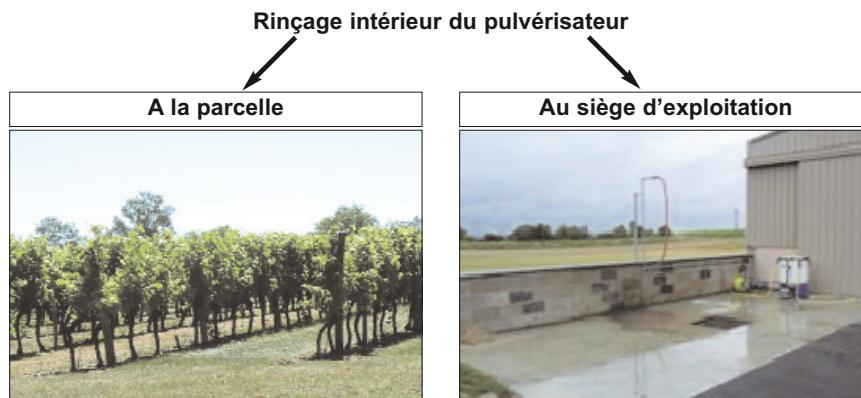
Réglementation du Transport des Matières Dangereuses (TMD) :

Conditions de transport des Matières Dangereuses (MD)	Réglementation
MD inférieures à 50 Kg	Aucune
MD comprises entre 50 Kg et 330 Kg	Dispense de la formation Transport des Matières Dangereuses à condition que le véhicule soit équipé de : - Un document de transport - Un extincteur poudre de 2 kg - Une lampe de poche sans métal par personne, dans le véhicule - Les marchandises sensibles à l'humidité sont couvertes et bâchées - Respect des consignes de chargement (aucun débris combustible ni matériau inflammable)
Par engin agricole (tracteur + remorque)	- Limité à 1 T par chargement - Emballages de moins de 20 L
Autre	Être détenteur de la formation TMD validée



Deux stratégies possibles pour gérer les effluents phytosanitaires

La gestion des effluents phytosanitaires commence dès la préparation du traitement en calculant au mieux le volume de bouillie (en fonction des surfaces à traiter) pour limiter le volume restant à la fin de la pulvérisation. C'est également lors de la préparation du traitement que sont rinçés à l'eau claire les bidons vides de Produits Phytosanitaires, puis vidés dans la cuve du pulvérisateur. Après le traitement, deux possibilités s'offrent à l'agriculteur pour vidanger et laver le pulvérisateur :



⇒ Rincage interne et épandage

Diluer le fond de cuve en ajoutant dans la cuve un volume d'eau au moins égal à 5 fois le volume de fond de cuve et l'épandre sur la parcelle. La dose totale appliquée au terme des passages successifs ne doit pas dépasser la dose homologuée du produit.

⇒ Vidange

Vidanger ensuite le fond de cuve dilué sur la parcelle si la concentration initiale de la bouillie a été divisée par au moins 100 suite à la dilution. La vidange doit être réalisée à 50 m des points d'eau, 100 m des lieux de baignade et pas plus d'une fois par an sur une même parcelle.

⇒ Rincage externe

Le rincage externe doit s'effectuer après le rinçage interne, à 50 m des points d'eau, 100 m des lieux de baignade et pas plus d'une fois par an sur une même parcelle.

Les points à respecter pour le stockage des produits phytosanitaires

Les Produits Phytos doivent être stockés dans un local spécifique prévu à cet effet. Les produits Très toxiques (T+), Toxiques (T) et Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR), identifiables sur



Obligation PAC (Conditionnalité) :	Droit du Travail (si salarié) :
- Fermé à clé - Aéré - Sol étanche - Éloigné des habitations	- Affichage des consignes de sécurité et n° d'appel d'urgence - Extincteur à l'extérieur - Utensiles avec marquage - Panneau interdiction de fumer - Porte ouvrant sur l'extérieur - Électricité aux normes - Caillebotis
Conseils :	- Rebord ou contre pente - Matières absorbantes - Caillebotis

Pour tout renseignement :
Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques Aurélie VINCENT
Alexandre SANONNETTE - Guillaume PINEL
Tél. 05.62.61.77.13 ou ca32@gers.chambagri.fr

Article réalisé à partir des fiches techniques du Pool Machinisme du Sud-Ouest.

Un outil pour sécuriser vos saisies

- Enregistrement des traitements
- Test des mélanges phytos
- Liste des produits homologués
- Mises à jour automatiques de la réglementation (dose, DAR, ZNT...)



: optimiser leur emploi gestion des effluents

Un outil bien réglé pour une pulvérisation homogène

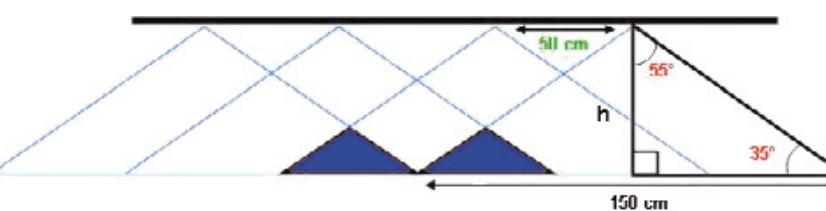
● Une rampe à bonne distance pour une répartition homogène

La hauteur de rampe joue pour beaucoup dans la qualité de pulvérisation.

En effet, plus la distance entre la rampe et la cible est importante, plus le risque de dérive et de volatilité est grand. La conséquence est

le manque de produit sur la cible et donc un manque d'efficacité.

Pour une répartition homogène, c'est-à-dire, avoir un triple recouvrement avec des buses d'un angle de recouvrement de 110°, il faut que la hauteur de rampe soit de :



Afin de connaître la hauteur de rampe idéale, il suffit d'appliquer la formule mathématique de trigonométrie :

$$\begin{aligned} \tan 55^\circ &= \frac{\text{Côté opposé}}{\text{Côté adjacent}} \\ h &= \frac{\text{Côté opposé}}{\text{Côté adjacent } (h)} \\ h &= 52,5 \text{ cm} \end{aligned}$$

Soit une hauteur de rampe comprise entre 50 et 55 cm pour une buse avec un angle de recouvrement de 110° et un espace inter-buses de 50 cm.

● Un volume de bouillie à moduler en fonction du traitement à réaliser

Le volume de bouillie à l'hectare est à adapter en fonction du type de traitement que l'on est en train d'effectuer. Plusieurs essais ont été réalisés et ont montré que le volume de bouillie avait une incidence sur l'efficacité du produit.

Par exemple, lors du traitement fusarose sur épis, il a été démontré que l'application d'un fongicide avec un volume de bouillie de 150 l/ha donnait des résultats significativement meilleurs, comparé à une application à 80 l/ha de bouillie.

En règle générale, un volume de bouillie important donne de meilleurs résultats qu'un bas volume.

L'application de produits phytosanitaires en bas volume peut donner

des résultats équivalents avec des volumes importants à condition d'utiliser des adjutants et de contrôler l'hygrométrie de l'air. Elle doit être au minimum à 80 % lorsqu'on est sur des bas volumes et plus lorsqu'on est avec des très bas volumes (< 30 l/ha).

Il existe cependant un contre exemple lorsque l'on utilise une eau dure, c'est-à-dire une concentration importante d'ions calcium et magnésium dans l'eau.

Pour les matières actives telles que le glyphosate, la présence des ions calcium et magnésium bloquent la matière active.

Dans ce cas là, il faut diminuer le volume de bouillie pour que l'efficacité soit meilleure.

● Choisir un système de régulation adapté à la parcelle

Les systèmes de régulation sont de deux types :

- à régulation proportionnelle :

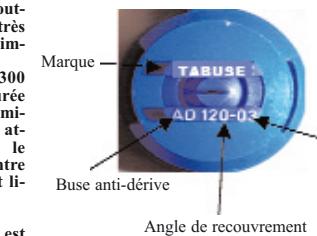
Pour les systèmes de régulation proportionnelle, les caractéristiques du jet varient en fonction de la vitesse d'avancement.

- à régulation à pression constante :

Ce type de régulation est assez courant.

Pour le réglage, on fait appel à un régulateur de pression. Le volume appliqué par hectare ne varie pas si la vitesse d'avancement est maintenue constante.

Ce système impose donc une très grande régularité de travail.



Code de la buse à reporter sur le tableau de débit. D'autres informations peuvent aussi se rajouter comme la nature du matériau avec par exemple la lettre C qui signifie céramique.

Comment choisir la bonne buse ?
Une buse se choisit selon 3 critères (en fonction de la couleur) :
- le volume par hectare
- la vitesse d'avancement
- la pression d'utilisation
Afin de les différencier facilement, on peut les classer selon :
- la couleur
- les normes ISO
- les informations inscrites sur la buse à reporter sur les tableaux de débit

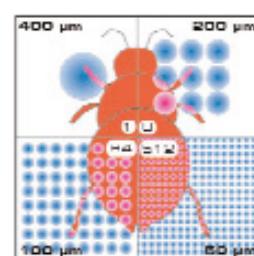
RAPPEL : l'objectif est d'avoir entre 3 et 5 gouttes au cm².

Buses	Pression d'utilisation	Risque de dérive	Vitesse d'avant.	Taux de perdition gouttes <100µm	Compatibilité avec les produits
à Turbulence	2 à 4 bars	Très fort	<2m/s	20 à 50 %	OUI TAB 100% TAB 50% TAB 20%
à Fente	2 à 3 bars	fort	>2m/s	16 à 20 %	OUI OUI OUI
à Basse pression	1,2 à 1,5 bars	Moyen	2 à 3m/s	15 %	OUI OUI OUI
à Particule décalibrage	2 à 3 bars	Faible	2 à 3m/s	5 à 10 %	OUI OUI OUI
à Injection d'air	1,5 à 5 bars	Très faible	2 à 5m/s	<5 %	OUI >80% >90%

Les buses à injection d'air offrent le meilleur compromis entre efficacité au champ et diminution de la dérive.

Suite aux essais réalisés par ARVALIS-Institut du végétal il a été démontré qu'il n'y avait aucune différence significative en termes d'efficacité entre les différentes buses, mais une différence significative d'efficacité en fonction des volumes appliqués.

Les meilleurs résultats ont été obtenus avec des volumes importants.



Comparaison du nombre d'impacts en fonction de la taille des gouttes

TERRAIN	MONTEE	DESCENTE	PATIAGE
Vitesse moteur	→	→	→
Vitesse avancement	→	→	→
Débit Umln	→	→	→
Volume Uha	→	→	→
Pression	→	→	→
Masse active /ha	→	→	→
Consequences	↓↓↓↓	↓↓↓↓	↓↓↓↓

TERRAIN	MONTEE	DESCENTE	PATIAGE
Vitesse moteur	→	→	→
Vitesse avancement	→	→	→
Débit Umln	→	→	→
Volume Uha	→	→	→
Pression	→	→	→
Masse active /ha	→	→	→
Consequences	Bonne dose	Bonne dose	Bonne dose

↓ : diminution → : augmentation → : aucune variation